

Les mots invariables

Fiche méthode

(Français 6^e · Grammaire · Les classes de mots)

La démarche pour trouver la nature d'un mot invariable

1. **Je vérifie qu'il est invariable** : au pluriel ou au féminin, il ne change pas.
2. **Je regarde ce qui le suit** : un complément (groupe nominal, pronom, infinitif) → préposition ; une proposition (sujet + verbe conjugué) → conjonction de subordination.
3. **Je regarde s'il relie deux éléments de même fonction** : mais, ou, et, or, ni, car → conjonction de coordination.
4. **Sinon, je cherche ce qu'il précise** (verbe, adjectif, adverbe, phrase) → adverbe.

Le réflexe — c'est l'emploi du mot dans la phrase qui décide de sa nature, pas sa forme : « après le cours » (préposition), « on en parlera après » (adverbe).

Cas 1 · Reconnaître l'adverbe

Réflexe — il ne varie pas, n'introduit rien, et répond à comment ? quand ? où ? à quel point ?

Exemple. Trouver l'adverbe et le mot qu'il précise : « Ces fraises sont délicieusement sucrées. »

« délicieusement » ne change pas (cette fraise est délicieusement sucrée).
Il dit à quel point elles sont sucrées : il précise l'**adjectif** « sucrées ».

Attention — on ne peut pas toujours supprimer un adverbe (« la réunion est demain » → « la réunion est » ne veut rien dire) : le test de suppression ne suffit pas.

Cas 2 · Former un adverbe en -ment

Réflexe — je regarde la fin de l'adjectif au masculin.

Exemple. Former l'adverbe sur « vif », sur « aisé » et sur « savant ».

vif → féminin *vive* + -ment → **vivement**.
aisé finit par une voyelle → *aisé* + -ment → **aisément** ; savant finit par -ant → **savamment**.

Attention — lent → lentement (pas « -emment ») ; gentil → gentiment ; précis → précisément.

Cas 3 · Les adverbes de liaison

Réflexe — je repère le mot qui relie deux phrases, puis je nomme le lien : ordre, opposition, conséquence, explication, ajout.

Exemple. Quel lien exprime « toutefois » ? « La mer est froide ; toutefois, nous nous baignons. »

Se baigner s'oppose à la mer froide : **opposition**.
« toutefois » peut changer de place (« nous nous baignons toutefois ») : adverbe de liaison.

Attention — « donc » est un adverbe de liaison, pas une conjonction de coordination.

Cas 4 · Reconnaître la préposition

Réflexe — je cherche le petit mot invariable placé devant un groupe nominal, un pronom ou un infinitif.

Exemple. Relever les prépositions : « Nous dînons chez Paul après le spectacle. »

chez introduit « Paul » (lieu) ; **après** introduit « le spectacle » (temps).

Attention — « au », « aux », « du », « des » peuvent contenir une préposition (à + le, à + les, de + le, de + les).

Cas 5 · Coordination ou subordination ?

Réflexe — mais, ou, et, or, ni, car → coordination ; suivi d'un sujet et d'un verbe conjugué → subordination.

Exemple. Nature de « lorsque » et de « or » : « Lorsque la cloche sonne, tout le monde sort ; or Léa reste assise. »

lorsque introduit la subordonnée « lorsque la cloche sonne » : conjonction de subordination.

or fait partie des six conjonctions de coordination.

Attention — « avant le match » (préposition) ≠ « avant que le match commence » (locution conjonctive).

Cas 6 · Un mot, plusieurs natures

Réflexe — je regarde ce qui suit le mot : un complément → préposition ; rien → adverbe ; un accord → adjectif.

Exemple. Nature de « dessous » puis de « sous » : « Le chat est sous la table ; la souris est cachée dessous. »

sous introduit « la table » : préposition. **dessous** est employé seul : adverbe de lieu.

Attention — l'interjection (« Aïe ! », « Bravo ! ») est invariable mais ne fait pas partie des huit classes de mots.

Les pièges

- Un mot en -ment n'est pas toujours un adverbe : « un moment » (nom), « ils dorment » (verbe).
- Un adjectif employé avec un verbe peut devenir adverbe et rester invariable : « elles parlent fort ».
- « si » est une conjonction dans « si tu veux », un adverbe d'intensité dans « si grand ».
- Les six conjonctions de coordination : mais, ou, et, or, ni, car — « donc » n'en fait pas partie.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofp particulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).